



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU  
SUD-OUEST DE MONTRÉAL**

**&**

**LES QUARTIERS DU  
CANAL**



**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**

**Consultations publiques de l'OCPM  
Secteur Saint-Ferdinand**

**27 septembre 2021**

**Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal**

410, avenue Lafleur, bureau 32,

LaSalle, QC H8R 3H6

Tél. : 514-365-4575

Courriel : [info@ccisom.ca](mailto:info@ccisom.ca)

Site Web : [www.ccisom.ca](http://www.ccisom.ca)

**SDC Les Quartiers du Canal**

3285, rue Saint-Jacques, Suite 102,

Montréal, QC H4C 1G8

Tél. : 514-940-5310

Courriel : [info@quartiersducanal.com](mailto:info@quartiersducanal.com)

Site Web : [www.lesquartiersducanal.com](http://www.lesquartiersducanal.com)

## **PRÉAMBULE**

### **Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM)**

Fondée en 1952, la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal dessert un territoire de sept arrondissements et quatre villes liées de l'île de Montréal : Lachine, LaSalle, Verdun, le Sud-Ouest, Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal, Westmount, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest et d'Hampstead. La CCISOM est un organisme à but non lucratif, non partisan, qui favorise le commerce et l'industrie, stimule le développement civique et promeut le bien-être général de la communauté. Elle a pour mission de doter la communauté d'affaires de son territoire d'un forum d'échanges, d'informations et de représentation. Elle contribue à la croissance économique et au succès de ses membres ainsi qu'à la défense et à la promotion de leurs intérêts.

La CCISOM agit à titre de porte-parole du milieu des affaires de son territoire. Elle incite à l'entrepreneuriat, se veut un lieu de référence pour l'information stratégique en développement économique local et régional et guide ses membres vers les services recherchés et appropriés à leurs besoins. Finalement, elle collabore avec les acteurs économiques de son territoire, tels que ses partenaires, les Sociétés de développement commercial (SDC) et les diverses associations et réseaux de gens d'affaires afin de favoriser et faciliter la réalisation de divers projets de développement, d'expansion et de modernisation des entreprises.

### **Société de développement commerciale (SDC) - Les Quartiers du Canal**

La Société de développement commercial (SDC) - Les Quartiers du Canal est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission d'améliorer le quotidien d'affaires de ses membres, de faire connaître les Quartiers du Canal et son offre commerciale en faisant la promotion de cette destination gourmande, design et culturelle par excellence de Montréal. Elle agit aussi comme lobbyiste pour défendre et faire entendre les revendications communes de ses membres auprès des instances responsables. La SDC – Les Quartiers du Canal représente plus de 850 membres dans trois quartiers mythiques de Montréal et sur 17 rues commerciales dans Griffintown, la Petite-Bourgogne et Saint-Henri, en faisant ainsi le pôle commercial le plus dynamique de Montréal. Son territoire parcourt la rue Notre-Dame de la rue Peel à la rue Saint-Rémi et intègre l'avenue Atwater, de la rue Saint-Antoine au canal de Lachine.

## **CONTEXTE DU SECTEUR**

Le Sud-Ouest de Montréal a le vent dans les voiles depuis déjà plusieurs années et le secteur Saint-Ferdinand est un milieu qui abrite quantité d'entreprises cohabitant avec un quartier résidentiel en plein changement. Dans ce contexte, la CCISOM et la SDC Les Quartiers du Canal se réjouissent de la démarche entreprise par la Ville de Montréal et l'OCPM pour ce secteur qui a besoin d'un réaménagement pour permettre son évolution de façon cohérente.

## **HABITATION**

La CCISOM et la SDC Les Quartiers du Canal appuient l'implantation de nouveaux logements abordables ou logements sociaux dans Saint-Henri afin de répondre à la crise du logement qui se dessine dans le Sud-Ouest. Donner la possibilité à une plus grande partie de la population d'habiter Saint-Henri sera bénéfique afin de diversifier l'offre commerciale du quartier puisque celle-ci tend à s'ajuster à la demande des résidents.

Toutefois, le secteur Ferdinand n'est, selon nous, pas le meilleur endroit pour implanter de nouveaux logements. Nous émettons en effet une réserve concernant l'implantation de nouveaux chantiers de construction aux divers endroits mentionnés dans les scénarios proposés.

Ayant observé que la densité de travaux dans Griffintown a nui à l'atmosphère et l'ambiance du quartier (nuisances sonores, saleté, accès difficile aux commerces, difficultés de stationnement, etc.), nous suggérons à la Ville de Montréal de planifier les futurs aménagements du secteur dans le respect de la vie de quartier qui y est déjà présente. De plus, le secteur Saint-Ferdinand souffrant déjà du bruit généré par les différentes activités liées à la circulation et aux activités industrielles, il serait important de ne pas en imposer d'avantages aux résidents dans une volonté de bon voisinage.

Nous sommes donc favorables à l'implantation de nouveaux logements, pour augmenter le nombre de résidents dans le quartier, mais la zone retenue devrait se situer dans une zone stratégique afin que les chantiers nuisent à un minimum de résidents et de commerçants.

## **ÉCONOMIE**

Économiquement parlant, il est primordial pour nous de conserver les entreprises en place, de les aider à s'intégrer à ce futur projet d'aménagement et d'en attirer de nouvelles. Aubut, par exemple, est une compagnie très importante dans le quartier. Elle sert beaucoup de commerces dans Saint-Henri et à la lecture des divers scénarios proposés, nous croyons que certains aménagements pourraient nuire à sa viabilité dans le secteur et nous sommes persuadés que son déménagement en dehors du

territoire serait nuisible à beaucoup trop d'acteurs économiques de l'arrondissement pour laisser une telle situation se produire.

Quant à la portion bordée par Saint-Ambroise et Saint-Ferdinand, nous sommes d'avis qu'elle pourrait, au contraire des scénarios envisagés, devenir un lieu entrepreneurial par excellence pour les entreprises créatives. Le Château Saint-Ambroise, qui se trouve juste en face contient déjà beaucoup d'entreprises de ce type et il serait donc intéressant d'y créer un lieu propice à l'entrepreneuriat et l'industrie légère afin d'affirmer l'histoire du patrimoine industriel déjà présent et y bâtir un secteur créatif où plusieurs travailleurs sont déjà consommateurs des commerces de Saint-Henri.

## **AMÉNAGEMENT & VERDISSEMENT**

Le verdissement étant un point important dans ce secteur, nous rejoignons la vision de l'aménagement d'une « forêt urbaine » à laquelle nous ajouterions volontiers diverses activités au gré des saisons créant ainsi un prolongement de l'existant parc Louis-Cyr. Réclamé par une majorité des habitants, l'aménagement d'espaces verts est en effet un enjeu de taille. La SDC Les Quartiers du Canal ayant réalisé récemment une étude dans le secteur de Griffintown, nous sommes à même de constater que tous (commerçants et habitants) se plaignent d'avoir trop de construction, et ce, sans l'aménagement d'aucuns parc ou espace vert. Il serait donc important de ne pas reproduire les erreurs du passé.

De plus, dans ce prolongement du parc Louis-Cyr, nous suggérons l'ajout d'équipements sportifs diversifiés, de mobilier urbain, d'aires de pique-nique, patinoire, etc. À ce sujet, les installations (Basketball & Tennis) présentes entre les rues Saint-Philippe et Saint-Ferdinand, mériteraient d'être rénovée et pourraient sans aucun doute être déménagés dans le prolongement du parc libérant ainsi des espaces propices à l'implantation de logements sociaux dont nous parlions précédemment dans la section habitation.

## **MOBILITÉ**

Le secteur Saint-Ferdinand se trouvant à proximité de la station de métro Place-Saint-Henri, nous croyons qu'il serait important de consolider la desserte de transport actif dans ce secteur, que ce soit par l'ajout d'une station de Bixi supplémentaire dans le prolongement du parc Louis-Cyr que nous proposons ou encore par la construction d'une passerelle piétonne le long de la voie ferrée afin de permettre aux résidents et travailleurs de traverser de façon plus sécuritaire la rue Notre-Dame, où bien que des passages piétons y soit identifiés aux intersections des rues Saint-Henri ou Saint-Ferdinand, le tout reste grandement dangereux et les automobilistes sont souvent inattentifs. Finalement, la création de corridors verts est incontestablement une priorité dans ce projet d'aménagement urbain.

## NOS RECOMMANDATIONS

**Recommandation 1** : Miser sur le potentiel de l'environnement, la richesse historique et patrimoniale du secteur afin de développer un milieu de vie résidentiel et professionnel où il fait bon vivre.

**Recommandation 2** : Consolider le secteur professionnel en créant un pôle d'emploi dans les domaines des communications, du marketing et de la création faisant ainsi de Saint-Henri un secteur reconnu pour sa diversité d'entreprises créatives.

**Recommandation 3** : Prévoir des équipements et services pour les citoyens et travailleurs du secteur dans un prolongement du parc Louis-Cyr permettant ainsi le développement d'un milieu de vie alliant verdissement et activités urbaines par des corridors verts et de mobilité active sécuritaire.

## CONCLUSION

La Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal et la SDC Les Quartiers du Canal prennent position aujourd'hui et adresse leurs recommandations à l'OCPM à titre d'acteurs du milieu économique souhaitant un aménagement du secteur Saint-Ferdinand cohérent. Ces orientations, si elles sont mises de l'avant dans une perspective visant à consolider le secteur participeront à la création d'un quartier résidentiel en harmonie avec un pôle d'emplois et auront pour effet de soutenir l'économie locale tout en améliorant de la qualité de vie de la population non seulement du secteur Saint-Ferdinand mais de Saint-Henri en entier.



**Anne-Marie Lelièvre**

Directrice générale, CCISOM



**Cyrille Bodiot**

Directeur général, SDC Les Quartiers du Canal